

L'action 'Coquelicot Blanc', parlement fédéral, le 27 octobre 2011¹

Le 31 octobre 2000, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté la Résolution 1325 qui traite des thèmes 'Femmes, guerre et paix'. Cette résolution est une étape pour les droits des femmes, l'arrêt de la violence (sexuelle) envers les femmes et la participation des femmes à la résolution des conflits.

En mars 2009, le gouvernement belge a adopté son propre plan 1325 pour la mise en œuvre de la Résolution. Le 14 juin 2011 le Comité d'avis pour l'égalité des chances f/h du Sénat a approuvé à l'unanimité la proposition de Résolution 5-665/1 (19/01/2011) concernant l'évaluation du Plan d'Action National 1325. Une initiative que nous saluons.

La réalité nous montre que nous devons être vigilantes et qu'il est nécessaire de continuer la sensibilisation. Les violences (sexuelles) envers les femmes en période de conflits, sont loin de s'arrêter. Prenons le Congo, par exemple. En 2010, 4.500 femmes violées ont été traitées à l'hôpital Panzi (Bukavu, le Kivu du Sud). Le Fonds de la Population des NU estime qu'en 2009 17.500 femmes ont été violées en RDC. Ces chiffres ne sont que la pointe de l'iceberg et ne nous disent rien sur la souffrance de ces femmes et de ces filles, qui dans la majorité des cas seront répudiées par leurs familles.

Le soutien pour des projets de femmes et l'aide à ces victimes est encore pauvre (minimaliste); et les femmes sont encore trop peu impliquées dans la prévention des violences, les négociations de paix et les processus de reconstruction du pays. Des recherches récentes d'UNIFEM ont démontré que les femmes ne constituent que 5,9% des délégations de négociations. Et que moins de 3% des 17.000 projets de reconstruction post-conflits analysés (pour la période 2006-2008), correspondent aux besoins des femmes.

Une application correcte de la Résolution 1325 et de ses résolutions de suivi (1820, 1888, 1889 et 1960) pourrait pourtant contribuer de façon substantielle au respect des droits humains des femmes et à la paix et la réconciliation, aussi bien dans notre pays que dans le monde entier.

C'est pourquoi nous vous avons invité à nous rejoindre pour soutenir l'implémentation intégrale de la Résolution 1325 et la mise en œuvre et l'optimalisation du Plan d'Action National (PAN) belge 1325. Nous vous invitons également à porter un Coquelicot Blanc le 31 octobre :

- En solidarité avec les femmes qui vivent dans des circonstances de guerre, en symbolisant la position et la force des femmes dans des conditions de guerre et de paix. Pour passez le message à nos ministres, dirigeants et gouvernements que nous voulons qu'ils appliquent effectivement la Résolution 1325.
- Un coquelicot qui symbolise la fragilité et la vulnérabilité des femmes dans des situations de guerre, vulnérable pour les violences et les violences sexuelles, mais qui symbolise aussi et avant tout la force et la force de paix des femmes. Accompagné du message : stop les violences faites aux femmes et donnez aux femmes une voix dans les négociations de paix.

¹ Intervention de Katlijn Malfliet, présidente de la Plate forme 1325 et présidente du Nederlandstalige Vrouwenraad et de Viviane Teitelbaum, présidente du Conseil des Femmes Francophones de Belgique.